



ORGANISATION
MONDIALE DE LA
PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

PCT
REVUE

Le PCT en 2003



www.wipo.int/pct/fr

PUBLICATION OMPI
n° 901 (F)

ISBN : 92-805-1191-9

OMPI
2004

Le PCT en 2003

Table des matières

Introduction.....	1
États contractants du PCT.....	2
Nombre de demandes internationales déposées dans le monde en 2003.....	3
Principaux pays d'origine.....	5
Dépôts émanant de pays en développement.....	5
Bureau International agissant en qualité d'office récepteur.....	6
PCT-EASY/PCT-SAFE.....	7
Dépôts électroniques.....	8
Désignation d'États.....	8
Recherche internationale et examen préliminaire international.....	9
Langue de dépôt/langue de publication.....	11
Domaines techniques.....	12
Séminaires et exposés sur le PCT à travers le monde.....	14
Développements majeurs concernant le PCT survenus en 2003.....	14

Introduction

Le Traité de coopération en matière de brevets (PCT) constitue pour les inventeurs et les industriels une voie simplifiée et avantageuse d'obtention de la protection par brevet à l'échelon international. Le dépôt d'une seule demande "internationale" de brevet selon le PCT permet de demander simultanément la protection d'une invention dans plus de 120 pays. Tant les déposants que les offices de brevets des États contractants bénéficient ainsi, à un stade précoce de la procédure, d'une évaluation de l'état de la technique pertinent et de la brevetabilité des inventions, ainsi que d'un système de publication internationale centralisé et de formalités simplifiées. Cette évaluation permet aux déposants de déterminer avec une certitude accrue s'il convient d'entamer la procédure nationale de délivrance de brevets auprès des différents offices de brevets désignés. Elle est également très utile à ces offices de brevets lorsqu'ils doivent se prononcer sur la délivrance éventuelle d'un brevet.

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) a le plaisir de présenter les résultats des opérations effectuées en vertu du PCT en 2003, l'année du 25^e anniversaire du début de ces opérations.

États contractants du PCT

Au cours de l'année 2003, cinq nouveaux États contractants sont devenus liés par le PCT (aux dates indiquées entre parenthèses) :

Nicaragua (le 6 mars 2003)
Papouasie-Nouvelle-Guinée (le 14 juin 2003)
République arabe syrienne (le 26 juin 2003)
Égypte (le 6 septembre 2003)
Botswana (le 30 octobre 2003).

La Namibie a déposé son instrument d'adhésion au PCT le 1^{er} octobre 2003 et est liée par le traité depuis le 1^{er} janvier 2004; cela porte à 123 le nombre des États ayant adhéré au PCT à la date du 31 décembre 2003 :

Afrique du Sud	Équateur	Luxembourg	République-Unie de
Albanie	Espagne	Madagascar	Tanzanie
Algérie	Estonie	Malawi	Roumanie
Allemagne	États-Unis d'Amérique	Mali	Royaume-Uni
Antigua-et- Barbuda	Ex-République yougoslave de	Maroc	Sainte-Lucie
Arménie	Macédoine	Mauritanie	Saint-Vincent-et-les- Grenadines
Australie	Fédération de Russie	Mexique	Sénégal
Autriche	Finlande	Monaco	Serbie-et-Monténégro
Azerbaïdjan	France	Mongolie	Seychelles
Barbade	Gabon	Mozambique	Sierra Leone
Bélarus	Gambie	Namibie	Singapour
Belgique	Géorgie	Nouvelle-Zélande	Slovaquie
Belize	Ghana	Nicaragua	Slovénie
Bénin	Grèce	Niger	Soudan
Bosnie- Herzégovine	Grenade	Norvège	Sri Lanka
Botswana	Guinée	Oman	Suède
Brésil	Guinée-Bissau	Ouganda	Suisse
Bulgarie	Guinée équatoriale	Ouzbékistan	Swaziland
Burkina Faso	Hongrie	Papouasie-Nouvelle- Guinée	Tadjikistan
Cameroun	Inde	Pays-Bas	Tchad
Canada	Indonésie	Philippines	Togo
Chine	Irlande	Pologne	Trinité-et-Tobago
Chypre	Islande	Portugal	Tunisie
Colombie	Israël	République arabe syrienne	Turkménistan
Congo	Italie	République centrafricaine	Turquie
Costa Rica	Japon	République de Corée	Ukraine
Côte d'Ivoire	Kazakhstan	République de	Viet Nam
Croatie	Kenya	République de	Zambie
Cuba	Kirghizistan	Moldova	Zimbabwe
Danemark	Lesotho	République populaire démocratique de	
Dominique	Lettonie	Corée	
Égypte	Libéria	République tchèque	
Émirats arabes unis	Liechtenstein		
	Lituanie		

Nombre de demandes internationales déposées dans le monde en 2003

En 2003, le Bureau international de l'OMPI a reçu 110 065 demandes internationales déposées dans le monde.¹

Nombre et pourcentage des demandes internationales déposées en 2003, par pays d'origine

Pays d'origine ²		Nombre de demandes	Pourcentage par rapport au nombre total de demandes
US	États-Unis d'Amérique	39 250	35,7
JP	Japon	16 774	15,2
DE	Allemagne	13 979	12,7
GB	Royaume-Uni	6 090	5,5
FR	France	4 723	4,3
NL	Pays-Bas	4 180	3,8
KR	République de Corée	2 947	2,7
SE	Suède	2 491	2,3
CH & LI	Suisse et Liechtenstein	2 379	2,2
CA	Canada	2 102	1,9
IT	Italie	2 023	1,8
AU	Australie	1 729	1,6
FI	Finlande	1 497	1,4
CN	Chine	1 205	1,1
IL	Israël	1 161	1,1
DK	Danemark	1 021	0,9
ES	Espagne	776	0,7
BE	Belgique	725	0,7
AT	Autriche	620	0,6
IN	Inde	611	0,6
RU	Fédération de Russie	527	0,5
NO	Norvège	448	0,4
ZA	Afrique du Sud	376	0,3
SG	Singapour	313	0,3
NZ	Nouvelle-Zélande	296	0,3
IE	Irlande	237	0,2
BR	Brésil	221	0,2
PL	Pologne	144	0,1
HU	Hongrie	141	0,1
MX	Mexique	123	0,1
TR	Turquie	98	0,1
CZ	République tchèque	79	0,1
HR	Croatie	76	0,1
GR	Grèce	71	0,1
UA	Ukraine	70	0,1

[suite page suivante]

1. Les chiffres indiqués pour les demandes internationales déposées en 2003 se fondent sur le nombre d'exemplaires originaux de demandes internationales que le Bureau international a reçus en 2003 des offices récepteurs du PCT (dont la section office récepteur du Bureau international) en vertu de l'article 12 du PCT.

2. Les chiffres se rapportent au pays du domicile du déposant.

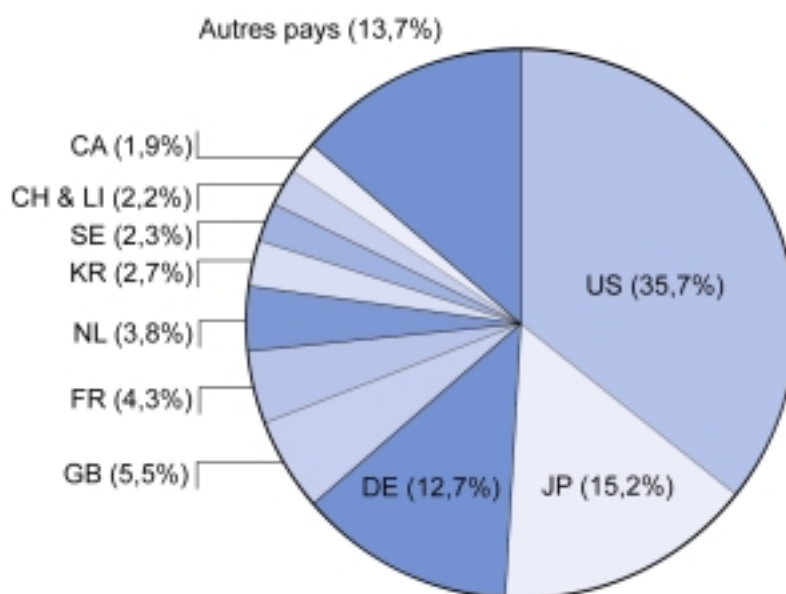
[Nombre et pourcentage des demandes internationales déposées en 2003, par pays d'origine, suite]

Pays d'origine		Nombre de demandes	% par rapport au nombre total
SI	Slovénie	66	<0,1
LU	Luxembourg	52	<0,1
BG	Bulgarie	46	<0,1
IS	Islande	42	<0,1
PT	Portugal	38	<0,1
YU	Yougoslavie	36	<0,1
CO	Colombie	28	<0,1
SK	Slovaquie	26	<0,1
RO	Roumanie	25	<0,1
CY	Chypre	19	<0,1
CU	Cuba	18	<0,1
BY	Bélarus	17	<0,1
PH	Philippines	14	<0,1
EG	Égypte	11	<0,1
LV	Lettonie	11	<0,1
BB	Barbade	9	<0,1
KZ	Kazakhstan	9	<0,1
MC	Monaco	9	<0,1
EC	Équateur	7	<0,1
EE	Estonie	7	<0,1
MA	Maroc	7	<0,1
BA	Bosnie-Herzégovine	6	<0,1
VN	Viet Nam	6	<0,1
DZ	Algérie	5	<0,1
LT	Lituanie	5	<0,1
CR	Costa Rica	4	<0,1
GE	Géorgie	4	<0,1
AM	Arménie	3	<0,1
ID	Indonésie	3	<0,1
VC	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	3	<0,1
AE	Émirats arabes unis	2	<0,1
CM	Cameroun	2	<0,1
LK	Sri Lanka	2	<0,1
MD	République de Moldova	2	<0,1
MK	Ex-République yougoslave de Macédoine	2	<0,1
SD	Soudan	2	<0,1
TG	Togo	2	<0,1
TN	Tunisie	2	<0,1
TT	Trinité-et-Tobago	2	<0,1
ZW	Zimbabwe	2	<0,1
AZ	Azerbaïdjan	1	<0,1
CI	Côte d'Ivoire	1	<0,1
KE	Kenya	1	<0,1
KG	Kirghizistan	1	<0,1
KP	République populaire démocratique de Corée	1	<0,1
LC	Sainte-Lucie	1	<0,1
TOTAL		110 065	(100,0)

Si les chiffres ci-dessus correspondent pour l'essentiel à des dépôts effectués auprès de l'office récepteur du pays du domicile du déposant, 19,1% de ces dépôts (soit 21 005) ont été effectués auprès d'offices régionaux ou du Bureau international agissant en qualité d'offices récepteurs. Ce pourcentage se répartit comme suit : 13,4% auprès de l'Office européen des brevets, 5,7% auprès du Bureau international agissant en qualité d'office récepteur, et moins de 1% respectivement auprès de l'Office eurasien des brevets et de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle.

Principaux pays d'origine

En 2003, ce sont les déposants des États-Unis d'Amérique qui ont déposé le plus grand nombre de demandes en vertu du PCT (35,7%), suivis des déposants du Japon (15,2%), de l'Allemagne (12,7%), du Royaume-Uni (5,5%) et de la France (4,3%). Les 10 principaux pays d'origine ainsi que le pourcentage représenté par les demandes en provenance de ces derniers apparaissent dans le graphique ci-après :



Dépôts émanant de pays en développement

En 2003, le Bureau international a reçu 5 950 demandes internationales émanant de pays en développement. L'augmentation du nombre de demandes en provenance de l'Inde (27,3%) et de la République de Corée (15,5%) revêt une dimension particulière. Les 10 principaux pays en développement dont émanent les demandes internationales ainsi que le pourcentage représenté par celles-ci figurent dans le tableau ci-après :

Pays d'origine ³		Nombre de demandes	% par rapport à toutes les demandes internationales provenant des pays en développement
KR	République de Corée	2 947	49,5
CN	Chine	1 205	20,2
IN	Inde	611	10,3
ZA	Afrique du Sud	376	6,3
SG	Singapour	313	5,3
BR	Brésil	221	3,7
MX	Mexique	123	2,1
CO	Colombie	28	0,5
CY	Chypre	19	0,3
CU	Cuba	18	0,3
Tous les autres pays en développement		89	1,5
TOTAL		5 950	100,0

Bureau International agissant en qualité d'office récepteur

En 2003, l'utilisation du Bureau international en qualité d'office récepteur (RO/IB) a été en continuelle progression : 6 487 demandes internationales ont été reçues, ce qui représente une augmentation de 10,7% par rapport à 2002. Les demandes émanaient, en 2003, de déposants de 67 pays, contre 59 pays en 2002. De ces 6 487 demandes, 12,5% ont bénéficié d'une procédure de garantie selon laquelle des demandes internationales transmises au Bureau international en qualité d'office récepteur par un autre office récepteur conservent leur date de dépôt initiale. (Une telle procédure est appliquée, par exemple, lorsque des demandes ont été déposées auprès d'un office récepteur qui n'est pas compétent pour traiter ces demandes ou lorsqu'elles ont été déposées dans une langue qui n'est pas acceptée par cet office.)

Les 10 principaux pays d'origine des demandes internationales déposées auprès du Bureau international agissant en qualité d'office récepteur ainsi que le pourcentage représenté par ces demandes sont indiqués dans le tableau ci-après :

3. Les chiffres se rapportent au pays du domicile du déposant.

*Nombre et pourcentage des demandes internationales déposées en 2003
par les 10 principaux pays d'origine auprès du Bureau international
agissant en qualité d'office récepteur*

Pays d'origine ⁴	Nombre de demandes	Pourcentage par rapport à toutes les demandes déposées auprès du RO/IB
NL Pays-Bas	2 668	41,1
US États-Unis d'Amérique	597	9,2
IT Italie	425	6,6
FI Finlande	396	6,1
DE Allemagne	392	6,1
CH & LI Suisse et Liechtenstein	294	4,5
FR France	274	4,2
IN Inde	249	3,8
ZA Afrique du Sud	188	2,9
CA Canada	158	2,4
Tous les autres pays	846	13,1
TOTAL	6 487	100,0

PCT-EASY/PCT-SAFE

Le nombre de déposants qui profitent des avantages qu'offre la requête établie sous une forme électronique à l'aide du logiciel PCT-EASY a continué d'augmenter. Sur les 110 065 demandes internationales déposées en 2003, 49 054 (44,6%) contenaient une requête établie à l'aide du logiciel PCT-EASY (contre 39,7% en 2002). A la fin de 2003, 70 offices récepteurs étaient disposés à accepter le dépôt de demandes internationales contenant une requête établie à l'aide du logiciel PCT-EASY accompagnée d'une disquette PCT-EASY.

Depuis fin 2003, le logiciel PCT-EASY n'est plus distribué sous la forme d'un logiciel distinct. À partir du 1^{er} janvier 2004, il a été remplacé par le logiciel PCT-SAFE, qui permet aux déposants d'établir et de déposer par voie électronique une demande PCT complète (la description, les revendications, l'abrégé ainsi que le formulaire de requête). Pour plus de renseignements, voir la page 7 du *PCT Newsletter* No. 11/2003, à l'adresse suivante :

www.OMPI.int/pct/en/newslett/2003/pdf/11_2003.pdf

4. Les chiffres se rapportent au pays du domicile du déposant.

Dépôts électroniques

Au cours de 2003, il a été possible de procéder au dépôt électronique des demandes internationales auprès de l'Office européen des brevets ou de l'Institut national de la propriété industrielle (France) agissant en qualité d'offices récepteurs. Les déposants participant à la phase pilote du projet PCT-SAFE pouvaient, quant à eux, le faire auprès du Bureau international agissant en qualité d'office récepteur. Le Bureau international a ainsi reçu, en 2003, 634 demandes internationales dont le dépôt électronique a été effectué auprès de ces offices. Elles se répartissent comme suit :

Office récepteur	Date à laquelle le dépôt électronique a été accepté (jusqu'à 2003)	Nombre de dépôts électroniques effectués en 2003
EP Office européen des brevets	1 ^{er} novembre 2002	575
FR Institut national de la propriété industrielle (France)	29 avril 2003	42
IB Bureau International agissant en qualité d'office récepteur	(utilisateurs du projet pilote uniquement) 25 août 2003	17
		— Total : 634

Il est désormais possible de procéder au dépôt électronique des demandes internationales auprès des offices suivants :

Office récepteur	Date à laquelle le dépôt électronique a été accepté (courant 2004)
FI Office national des brevets et de l'enregistrement (Finlande)	1 ^{er} janvier 2004
KR Office coréen de la propriété intellectuelle	1 ^{er} janvier 2004
ES Office espagnol des brevets et des marques	15 janvier 2004
IB Bureau International agissant en qualité d'office récepteur	(accès désormais ouvert à tous les utilisateurs) 12 février 2004

Désignation d'États

En 2003, le nombre moyen d'États désignés par demande internationale a été de 132 (ce chiffre est supérieur au nombre d'États contractants du PCT parce que certains États sont comptés en double, s'ils sont désignés à la fois pour un brevet national et pour un brevet régional). Pour 85,6% des demandes internationales déposées, les déposants ont opté pour le paiement du maximum de cinq taxes de désignation, ce qui leur permet de désigner autant d'États contractants du PCT qu'ils le souhaitent.

L'une des conséquences de la réforme du PCT est que, pour toutes les demandes internationales déposées à partir du 1^{er} janvier 2004, il est considéré que les déposants ont automatiquement désigné tous les États contractants liés au PCT à la date du dépôt

international aux fins de la délivrance de tout titre de protection disponible et, le cas échéant, de la délivrance de brevets tant régionaux que nationaux. Par conséquent, l'OMPI ne publiera plus de renseignements sur le nombre moyen d'États désignés.

Recherche internationale et examen préliminaire international

En octobre 2003, l'Assemblée de l'Union du PCT a désigné l'Office national des brevets et de l'enregistrement de la Finlande comme administration chargée de la recherche internationale et administration chargée de l'examen préliminaire international, ce qui porte à 12 le nombre total d'offices désignés en cette double qualité. L'accord en vertu duquel l'Office national des brevets et de l'enregistrement de la Finlande agira en cette double qualité devrait entrer en vigueur courant 2004.

L'Office espagnol des brevets et des marques a notifié en avril 2003 au Directeur Général de l'OMPI que, suite à sa désignation comme administration chargée de l'examen préliminaire international en octobre 2001, il était prêt à agir en cette qualité s'agissant des demandes internationales déposées le 1^{er} juin 2003 ou ultérieurement et pour lesquelles il est l'administration chargée de l'examen préliminaire international compétente.

Les offices suivants agissent, ou agiront bientôt, en qualité d'administration chargée de la recherche internationale et d'administration chargée de l'examen préliminaire international en vertu du PCT :

Administrations chargées de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international	
AT	Office autrichien des brevets
AU	Office australien des brevets
CA	Office canadien des brevets (la date de démarrage sera annoncée en temps voulu)
CN	Office de la propriété intellectuelle de la Chine
EP	Office européen des brevets
ES	Office espagnol des brevets et des marques
FI	Office national des brevets et de l'enregistrement de la Finlande (la date de démarrage sera annoncée en temps voulu)
JP	Office des brevets du Japon
KR	Office coréen de la propriété intellectuelle
RU	Office russe des brevets
SE	Office suédois des brevets
US	Office des brevets et des marques des États-Unis

Recherche internationale

Le tableau ci-après indique le nombre de demandes internationales qui ont fait l'objet, en 2003, d'une procédure de recherche internationale au sein de chaque administration chargée de la recherche internationale :

Administration chargée de la recherche internationale		Nombre de demandes	Pourcentage par rapport au nombre total de demandes
EP	Office européen des brevets	57 907	52,6
US	États-Unis d'Amérique	24 813	22,6
JP	Japon	15 772	14,3
SE	Suède	3 510	3,2
KR	République de Corée	2 581	2,3
AU	Australie	2 229	2,0
CN	Chine	1 182	1,1
ES	Espagne	743	0,7
AT	Autriche	737	0,7
RU	Fédération de Russie	579	0,5
TOTAL		110 053 ⁵	100,0

Examen préliminaire international

Le tableau ci-après indique le nombre de demandes internationales qui ont fait, en 2003, l'objet d'une procédure d'examen préliminaire international sous chaque administration chargée de l'examen préliminaire international. Par rapport à 2002, le nombre total de demandes internationales à l'égard desquelles les déposants ont requis une procédure d'examen préliminaire international (en présentant une "demande d'examen préliminaire international") a diminué de 20,8%. Cette baisse est principalement due à la modification du délai fixé pour l'ouverture de la phase nationale adoptée par l'Assemblée de l'Union du PCT en 2001.

Administration chargée de l'examen préliminaire international		Nombre de demandes d'examen déposées	Pourcentage par rapport au nombre total de demandes
EP	Office européen des brevets	30 936	48,3
US	États-Unis d'Amérique	20 028	31,3
JP	Japon	6 547	10,2
SE	Suède	2 667	4,2
AU	Australie	1 585	2,5
KR	République de Corée	1 108	1,7
CN	Chine	682	1,1
AT	Autriche	246	0,4
RU	Fédération de Russie	210	0,3
TOTAL		64 009	100,0

5. Douze des demandes internationales déposées en 2003 ne sont pas prises en compte dans ce total parce que le traitement international a été arrêté ou que l'administration chargée de la recherche internationale n'est pas encore connue.

Langue de dépôt/langue de publication

En 2003, des demandes internationales ont été déposées dans les langues suivantes :

Langue de dépôt ⁶	Nombre de demandes	Pourcentage par rapport au nombre total de demandes
anglais	69 627	63,3
japonais	15 520	14,1
allemand	13 824	12,6
français	4 338	3,9
coréen	1 760	1,6
chinois	1 014	0,9
espagnol	849	0,8
suédois	716	0,6
russe	549	0,5
néerlandais	524	0,5
italien	504	0,5
finnois	441	0,4
norvégien	190	0,2
danois	125	0,1
hongrois	24	<0,1
slovène	15	<0,1
croate	11	<0,1
turc	11	<0,1
slovaque	8	<0,1
tchèque	7	<0,1
portugais	6	<0,1
grec	2	<0,1
TOTAL	110 065	100,0

En 2003, 107 729 demandes internationales ont fait l'objet d'une publication dans l'une des sept langues de publication, comme indiqué dans le tableau suivant :

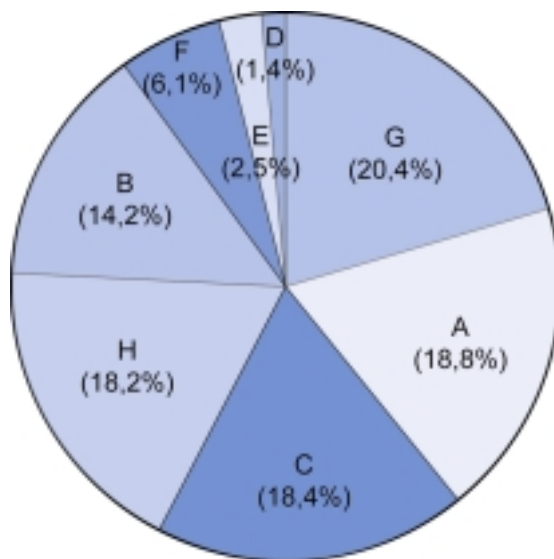
Langue de publication	Nombre de demandes	Pourcentage par rapport au nombre total de demandes
anglais	73 805	68,5
allemand	13 800	12,8
japonais	13 517	12,6
français	4 439	4,1
chinois	842	0,8
espagnol	758	0,7
russe	568	0,5
TOTAL	107 729	100,0

6. Les demandes internationales déposées dans une langue ne faisant pas partie des langues de publication prévues par le PCT sont traduites dans une des langues de publication (voir le tableau suivant).

Domaines techniques

Les principaux domaines techniques auxquels se rapportaient les demandes internationales publiées ont été la physique, les nécessités courantes de la vie, la chimie et la métallurgie, et l'électricité. Le graphique ci-après illustre la répartition des demandes PCT publiées en 2003 selon les huit grands domaines techniques de la Classification internationale des brevets (CIB).

Demandes PCT publiées en 2003 : répartition par grands domaines techniques de la CIB



Grands domaines techniques (sections) de la CIB :

G	Physique	B	Techniques industrielles diverses; transport
A	Nécessités courantes de la vie	F	Mécanique; éclairage; chauffage; armement; sautage
C	Chimie; métallurgie	E	Constructions fixes
H	Électricité	D	Textiles; papier

Le tableau figurant sur la page suivante indique les 10 "classes" principales auxquelles appartenaient les demandes PCT publiées (c'est-à-dire la subdivision de la "section").

Pour connaître le contenu précis de chaque grand domaine technique, on se reportera à la page consacrée à la CIB sur le site Internet de l'OMPI, à l'adresse suivante :

www.OMPI.int/classifications/fulltext/new_ipc/ipcfr.htm

**Les 10 "classes" principales auxquelles appartenaient les demandes PCT publiées en 2003
selon la Classification internationale des brevets**

Titre de la classe [Titre de la section]	Nombre de demandes PCT publiées	% par rapport à toutes les demandes publiées
Sciences médicale ou vétérinaire; hygiène par exemple, appareils pour le diagnostic, tels que les endoscopes, tomodensitomètres, cœur et reins artificiels, prothèses, préparations médicinales <i>[Nécessités courantes de la vie]</i>	14 195	13,2
Technique de la communication électrique par exemple, systèmes de radiodiffusion, communications secrètes, systèmes de télévision, haut-parleurs, microphones <i>[Électricité]</i>	9 378	8,7
Instruments; calcul; comptage par exemple, réseaux neuronaux artificiels, génération d'images à deux ou trois dimensions, conception assistée par ordinateur, matériel de traitement de texte <i>[Physique]</i>	8 255	7,7
Éléments fondamentaux électriques Lasers, batteries et piles à combustibles, circuits intégrés <i>[Électricité]</i>	6 700	6,2
Chimie organique par exemple, stéroïdes, sucres, acides nucléiques, antibiotiques, vitamines <i>[Chimie; métallurgie]</i>	6 240	5,8
Instruments : métrologie; essais par exemple, analyse de matériaux tels que les aliments, systèmes de positionnement et de navigation, essais de moteurs et de véhicules <i>[Physique]</i>	5 959	5,5
Biochimie; bière; spiritueux; vin; vinaigre; microbiologie; enzymologie; techniques de mutation ou de génétique par exemple, pasteurisation, stérilisation, cultures de tissus ou de cellules, préparation de composés utilisant des micro-organismes, procédés de génie génétique <i>[Chimie]</i>	5 049	4,7
Composés macromoléculaires organiques; leur préparation ou leur mise en œuvre chimique; compositions à base de tels composés par exemple, polymères, amidon, cellulose, viscosse, caoutchouc <i>[Chimie]</i>	2 769	2,6
Instruments : optique par exemple, fibres optiques, microscopes, télescopes, affichage à cristaux liquides <i>[Physique]</i>	2 286	2,1
Manutention : emballage; emmagasinage; manipulation des matériaux de forme plate ou filiformes Réceptacles, par exemple, bouteilles, tonneaux, bidons, cartons, appareils pour le remplissage de réceptacles, transporteurs <i>[Techniques industrielles diverses; transport]</i>	2 285	2,1
Autres	44 613	41,4
Total	107 729	100,0

Séminaires et exposés sur le PCT à travers le monde

Des fonctionnaires du Bureau international ont donné à environ 12 000 utilisateurs et utilisateurs potentiels du système du PCT environ 190 séminaires et exposés traitant de l'utilisation et des avantages du PCT et de l'intérêt d'y adhérer, dans les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, finnois, français, italien, japonais, perse et russe. Ces séminaires et exposés se sont tenus dans les pays suivants :

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Burundi, Cambodge, Cameroun, Chili, Chine, Cuba, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Finlande, France, Guinée, Guyane, Inde, Indonésie, Iran, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Luxembourg, Malte, Mexique, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Norvège, Ouganda, Ouzbékistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République arabe syrienne, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République populaire démocratique du Laos, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sénégal, Seychelles, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tadjikistan, Thaïlande, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Venezuela, Viet Nam et Zimbabwe.

Parmi ces séminaires et exposés, 22 étaient des exposés spécialisés sur le dépôt électronique, par exemple sur l'utilisation du logiciel PCT-EASY ou PCT-SAFE, donnés à 2 300 personnes environ.

Développements majeurs concernant le PCT survenus en 2003

De plus amples informations sur les développements majeurs concernant le PCT survenus en 2003 ont été publiées dans le *PCT Newsletter* (disponible sur le site Internet du PCT à l'adresse suivante : www.OMPI.int/pct/en/newslett/2003/index.htm). Voir, en particulier, les rubriques suivantes :

- Dépôt et traitement électroniques des demandes internationales : N° 05/2003 (France), N° 09/2003 et N° 02/2004 (Bureau International agissant en qualité d'Office récepteur), N° 12/2003 (Finlande et la République de Corée);
- Résumé de la nouvelle procédure de recherche internationale et d'examen préliminaire international : N° 12/2003;
- Grandes lignes des changements apportés au système du PCT à compter du 1^{er} janvier 2004 : N° 11/2003;
- Réunion des administrations internationales du PCT : N° 03/2003 et N° 08/2003;
- Assemblée de l'Union du PCT (en particulier, les modifications du règlement d'exécution du PCT et les modifications concernant les taxes du PCT) : N° 10/2003;
- Groupe de travail sur la réforme du PCT : N° 06/2003 et N° 12/2003.